



Charte d'investissement socialement responsable 2024



GRUPE MUTUALISTE EUROPÉEN
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES

NOTRE APPROCHE DE L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Investir au service de notre mission
Agir en faveur de la durabilité

01

Une politique d'investissement engagée

- Une politique d'exclusion au service de notre mission
- Une stratégie d'engagement spécifique
- Une politique de vote conforme à nos valeurs

02

L'évaluation extra-financière au cœur de notre gestion

- Le monitoring des indicateurs ESG & Climat de notre portefeuille
- Le suivi de nos investissements durables

03

Une démarche pilotee et partagée

- L'investissement responsable au cœur de notre gouvernance
- La transparence de notre gestion et de notre communication récompensée

Investir au service de notre mission

En tant qu'Entreprise à mission et investisseur engagé, Relyens est convaincu de l'impact positif des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement. C'est pourquoi nous avons choisi d'aligner nos intérêts économiques avec notre raison d'être – *Agir et innover, aux côtés de celles et ceux qui œuvrent à l'intérêt général, pour construire un monde de confiance* – tout en nous assurant de la performance financière mais également extra-financière de notre portefeuille d'investissement.

En tant que Groupe mutualiste, nous avons également la responsabilité d'accompagner l'ensemble de nos parties prenantes, et notamment nos clients, les acteurs du soin et des territoires en Europe, dans la transition de leur modèle environnemental et sociétal.

En ce sens, nous accentuons et affirmons notre stratégie d'investissement socialement responsable pour ancrer la notion de « durabilité » et de « responsabilité » sur l'ensemble de nos classes d'actifs. Celle-ci permet à notre Groupe de favoriser l'innovation et l'expertise, d'encourager le développement et le partage des bonnes pratiques, de participer à la création de valeur sur nos marchés avec nos clients et sociétaires.

Une approche renforcée par notre adhésion en 2021 aux **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI – Principles for Responsible Investment)** et que nous formalisons à travers cette Charte. Ce n'est que le début d'une démarche de long terme qui nous permettra à la fois d'améliorer durablement notre impact sur notre environnement mais aussi d'encourager des pratiques plus responsables au sein de nos écosystèmes.

Agir en faveur de la durabilité

En septembre 2015, les Nations Unies et leurs états membres ont adopté **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)** visant à relever les défis mondiaux en éradiquant la pauvreté, les inégalités et en permettant la transition écologique à horizon 2030. L'engagement de Relyens contribue activement aux ODD suivants :



PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET DE PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

Au travers de ses activités, Relyens donne accès à des services de santé essentiels et de qualité. Dans un contexte de restriction de la dépense publique, nous contribuons au développement et à l'amélioration des établissements sanitaires et médico-sociaux, et soutenons durablement les acteurs du secteur public dans leurs projets de transformation. Par ailleurs, notre Groupe investit dans des sociétés innovantes du domaine médical dont les produits développés permettent de répondre à des besoins médicaux encore non couverts.



BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE ET ENCOURAGER L'INNOVATION

Relyens accompagne la révolution du numérique, le développement de technologies de rupture et la recherche médicale, en contribuant au développement et à l'amélioration des établissements sanitaires et médico-sociaux, dans un contexte de restriction de la dépense publique. Nos investissements permettent d'apporter une réponse face aux risques technologiques (et notamment cyber), aux risques médicaux et aux risques liés aux ressources humaines afin d'améliorer la qualité des soins.



FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES SOIENT OUVERTES À TOUS, SÛRES, RÉSILIENTES ET DURABLES

Relyens met l'accent sur la qualité de vie, en imaginant une urbanisation différente, en incluant le bien-être au cœur des préoccupations immobilières, mais aussi en privilégiant des projets de réhabilitation, ou encore en soutenant les collectivités territoriales. Cette conduite est animée par la prise de conscience que la neutralité carbone et l'engagement sociétal des entreprises sont devenus des impératifs auxquels l'immobilier doit répondre immédiatement.



PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

Relyens s'engage en faveur de la transition écologique de ses clients. Nous apportons aux collectivités notre soutien pour financer des projets attenants au changement énergétique, la rénovation et construction de bâtiments efficaces, la gestion des déchets et le traitement de l'eau, le transport propre et l'adaptation au changement climatique. Nous sensibilisons également nos principaux débiteurs hospitaliers et appartenant à l'univers des collectivités aux problématiques ESG. Par ailleurs, Relyens accorde une part importante de ses financements obligataires à des émissions labellisées green et privilégie des fonds infrastructures qui s'engagent pour la transition climatique.



RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conscients que la réalisation des ODD ne sera possible qu'au travers de la mobilisation des acteurs de la société civile, des secteurs privé et public, nous développons des relations étroites avec diverses organisations professionnelles en Europe. Nos partenariats nous assurent une meilleure connaissance des enjeux de nos écosystèmes et d'agir efficacement sur le long terme. La coopération avec des prestataires de données ESG et nos intermédiaires nous permet notamment de soutenir la transition écologique des établissements que nous finançons. Nous nous engageons à promouvoir la mise en place de leur politique ESG et favoriser la transparence sur ces sujets.

01. UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ENGAGÉE

Une politique d'exclusion au service de notre mission

Notre mission d'intérêt général nous amène à nous écarter des investissements qui pourraient s'avérer contraire à son objet et ses implications. Ainsi, nous investissons dans des secteurs dont l'activité contribue positivement au bien commun. Nous excluons les investissements suivants :

- Les sociétés réalisant plus de 25 % de leur chiffre d'affaires dans les secteurs suivants :
 - **l'industrie du tabac,**
 - **l'armement,**
 - **l'alcool.**
- **Les sociétés productrices d'énergie ou exploitantes minières** dont plus de 25 % du chiffre d'affaires concerne le charbon.
- Les fonds dont la part des encours dépasse 25 % dans **l'industrie du tabac, de l'armement, du charbon et de l'alcool.**
- Toutes les créances et valeurs mobilières qui investiraient dans la **production de mines antipersonnel et bombes à sous-munitions** (en référence à la Convention d'Ottawa).
- **Tout investissement en direct dans les matières premières et le bitcoin qui auraient des impacts environnementaux négatifs.**

En ce qui concerne les investissements immobiliers, les secteurs concernés par les exclusions sectorielles sont identiques. Chaque dossier d'acquisition ou nouveau bail est étudié au cas par cas afin d'apprécier au mieux la situation.

Relyens est par ailleurs attentif aux caractéristiques du pays dans lequel il souhaite investir en excluant les titres de créances et valeurs mobilières des sociétés ou des fonds dont le siège social est situé dans un pays classé comme autre que « Free » par l'organisme « Freedom House » (mise à jour annuelle de la liste).

Nous veillons de manière générale à ne pas investir dans des entreprises sujettes à un niveau de controverse jugé important ou sévère, ou encore évoluant sur des secteurs douteux en la matière. Notre Groupe exclut également tout achat ou vente d'actifs avec un intermédiaire dont le siège social n'est pas situé dans un pays membre de l'OCDE.

Enfin, concernant les actifs cotés, nous tenons compte dans notre reporting ESG & Climat annuel des éléments relatifs au niveau de controverse des acteurs en portefeuille. Les niveaux de controverse jugés importants ou sévères sont ainsi mis en évidence et constitueront un outil de pilotage pour notre Groupe.

Une stratégie d'engagement spécifique

En tant que signataire des PRI, Relyens s'engage notamment à respecter le principe n° 2 demandant aux signataires d'être des investisseurs actifs tenant compte des questions ESG dans leurs politiques et leurs pratiques.

Ainsi, notre engagement prend diverses formes auprès de nos participations :

- l'exercice des droits d'actionnaires par le vote lors des assemblées générales (plus de précisions sur la politique de vote dans le paragraphe suivant),
- une politique de due diligence financière et extra financière,
- un dialogue constructif avec les sociétés en portefeuille.

En résumé, notre démarche d'engagement vise à concerner l'ensemble des acteurs financés par notre politique d'investissement, pouvant appartenir ou non à notre écosystème (univers du soin ou en lien avec les acteurs territoriaux). Cette approche nous permet in fine d'améliorer les pratiques des sociétés sur les thématiques ESG d'entreprise, en cohérence avec la mission d'intérêt général que nous nous sommes fixée.

Une politique de vote conforme à nos valeurs

Élaborée conformément à nos valeurs, avec le soutien du cabinet *Proxinvest*, spécialisé dans l'engagement, notre politique de vote s'applique principalement sur les actifs cotés sur les marchés financiers.

Les actions cotées : notre Groupe exerce son droit sur l'ensemble de son portefeuille d'actions cotées (zone Euro) en utilisant la plateforme de vote « ProxyExchange » de notre partenaire ISS.

Les actifs non cotés : nous adaptons notre politique de vote en fonction de la nature de nos investissements.

• **Les participations détenues via nos filiales d'investissement :** nous nous engageons à participer aux assemblées générales et à exercer notre droit de vote.

• **Les fonds dans lesquels Relyens est investisseur :** nous demandons aux sociétés de gestion la mise en place d'une grille d'analyse des contreparties portant sur leur recours ou non à une politique d'engagement et de vote et son contenu, ainsi que leur exercice du vote (taux de participation, d'opposition...).

- Concernant **la dette privée**, nous nous engageons à :
 - voter pour les consultations, notamment en cas de demande de dérogation écrite accordée par les créanciers à un cas de défaillance prévu par le contrat de prêt ou contrat obligataire,
 - exercer notre droit de vote aux consultations soumises par nos participations dans le cadre de la gestion déléguée à notre partenaire *Eiffel Investment Group*, pionnier de l'investissement à impact positif, notamment lorsque qu'un désistement est demandé à la suite d'un bris de covenant.



02. L'ÉVALUATION EXTRA-FINANCIÈRE AU CŒUR DE NOTRE GESTION

Le monitoring des indicateurs ESG & Climat de notre portefeuille

Dans le cadre de sa gestion des actifs cotés (obligations et actions) et non cotés, Relyens est accompagné par un prestataire externe - *Ethifinance* - dont le travail s'appuie sur les données de plusieurs fournisseurs spécialisés dans le domaine extra-financier.

Ainsi, afin de prendre en compte les critères ESG & Climat dans ses décisions de gestion, nous bénéficions des informations ESG & Climat spécifiques à notre portefeuille, transmises aux équipes via les documents suivants :

- **Rapport ESG** permettant de bénéficier d'une vision à 360° du portefeuille au regard de la prise en compte des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance sur les lignes détenues.
- **Rapport Climat** reprenant les indicateurs suivants :
 - taxonomie : permettre d'identifier la part des activités durables telles que définies par la Taxonomie Européenne,
 - température : analyser l'exposition aux grands enjeux environnementaux et calculer la trajectoire d'alignement sur des scénarios climatiques,
 - biodiversité : mesurer l'impact des actifs du portefeuille de Relyens sur les différents actifs du capital naturel.

- intensité Carbone du portefeuille : évaluer les émissions de Gaz à effet de serre (GES) émanant des trois principales catégories, à savoir les Scope 1,2 et 3, englobant l'ensemble des actifs de Relyens. Cette évaluation de l'intensité carbone globale du portefeuille offre par la suite l'opportunité de positionner le Groupe dans une démarche résolue de décarbonation du portefeuille.

Les rapports ESG & Climat sont transmis annuellement par Ethifinance et sont utilisés pour élaborer le rapport article 29 qui est présenté au Comité De Gestion Financière (CDGF), instance de gouvernance exécutive relative à la gestion financière. Alors que jusqu'en 2022, Relyens n'analysait que son portefeuille côté, le Groupe a depuis renforcé la couverture de son portefeuille en travaillant avec Ethifinance sur l'ensemble de ses classes d'actifs. Nous nous attachons à évaluer nos contreparties (intermédiaires, courtiers, banques et sociétés de gestion) dans leurs pratiques sur les aspects ESG & Climat, avec pour objectif de mettre en place un outil de suivi et de scoring sur la durée et les sensibiliser aux bonnes pratiques. A terme, les critères ESG & Climat pourront être intégrés dans la prise de décision pour l'attribution de nouveaux mandats ou mener à des arbitrages sur les investissements existants.

Le suivi de nos investissements durables

Relyens s'engage à consacrer une part significative de ses investissements à l'un des 5 Objectifs de Développement Durable (ODD) adressés.

En interne, nos comités de gouvernance assurent le suivi de l'exposition de nos encours au segment « investissements durables », en conformité avec la définition du règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

Nous différencions ainsi les actifs avec une portée environnementale de ceux ayant une dimension sociétale, pour lesquels les engagements sont différents.

Les investissements contribuant à l'amélioration environnementale :

- les investissements labélisés Green,
- les fonds article 8 ou 9 avec une majorité d'investissements favorisant un objectif environnemental,
- les immeubles à haute performance environnementale, notamment reconnus par une certification ou une labélisation (BREEAM, BBC, etc.).

Les investissements contribuant aux enjeux sociétaux :

- les obligations et prêts aux hôpitaux,
- les obligations labélisées Sustainable ou Social,
- les fonds finançant les collectivités,
- les fonds article 8 ou 9 avec une majorité d'investissements favorisant un objectif sociétal permettant notamment d'améliorer l'accès et la qualité des soins,
- les immeubles dont la destination, la situation locative ou le mode d'exploitation favorisent l'intérêt général, le bien-être collectif ou la qualité de vie (résidences gérées avec services, EHPAD, hôtels pour patients, démantèlement social, etc.).

03. UNE DÉMARCHE PILOTÉE ET PARTAGÉE

L'investissement responsable au cœur de notre gouvernance

La politique d'investissement socialement responsable s'inscrit dans le cadre de la gouvernance de Relyens :

• **Gouvernance non-exécutive** : le Comité Financier du Conseil d'administration ainsi que le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration et son Comité Financier ont la charge d'approuver la politique d'investissement socialement responsable, ainsi que de contrôler sa mise en œuvre. Le Comité Financier du Conseil d'administration est composé de trois administrateurs au moins et de personnes qualifiées si le Conseil d'administration le juge nécessaire.

• **Gouvernance exécutive** : le Comité de Gestion Financière, les Dirigeants Effectifs et le Département des Investissements.

Le Comité de Gestion Financière (CDGF), organe opérationnel de la politique d'investissement socialement responsable, est composé, au titre de la gouvernance exécutive, du Directeur général, du Directeur général adjoint Groupe, du Directeur général adjoint Assurance & Performance et de la fonction clé Actuariat. Le cas échéant, si les sujets le nécessitent, la fonction clé Gestion des Risques prend part au Comité de Gestion financière. La Directrice des Investissements et le Directeur Financier Groupe sont également membres du CDGF. Ce comité spécialisé interne a pour mission d'instruire et de permettre la prise des décisions significatives de manière éclairée et dans le respect du principe des quatre yeux.

Le Comité de Gestion Financière est en charge :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre de la charte de gestion financière,
- de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'allocation stratégique d'actifs,
- du pilotage et du suivi de l'intégration des risques financiers en matière de durabilité,
- de l'initiation des réflexions et études d'investissement,
- du contrôle de la gestion opérationnelle des placements menée par le Département Investissements,
- de la prise de décisions dont il a la responsabilité dans le cadre de l'organisation des délégations au sein de Relyens Mutual Insurance et de Relyens Life Insurance,
- du respect de la charte d'allocation d'actifs,
- du reporting au Comité Financier du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, depuis 2021, Relyens a mis en place le Comité ImpACT2025 pour piloter l'exécution de son projet stratégique et assure à ce titre le suivi de sa démarche RSE (engagements sociétaux). La Directrice Identité & Engagement, en charge de la RSE, est membre des Comités Groupe et ImpACT2025. En interne, il a été engagé plusieurs actions visant à relever les défis à venir en initiant des actions de sensibilisation, de formation et de communication afin de présenter la démarche d'Entreprise à mission, créer l'adhésion du management et susciter l'implication des collaborateurs. L'objectif est de poursuivre et d'amplifier cette dynamique.

Relyens s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue en matière d'ESG & Climat. Les objectifs d'amélioration s'articulent dans le plan ImpACT2025 du Groupe, en cohérence avec notre qualité d'Entreprise à mission.

La transparence de notre gestion et de notre communication récompensée



Les **C**ouronnes
L'AGEFI

Relyens recevait en novembre 2023, le Prix de la meilleure gouvernance en faveur du déploiement de la raison d'être dans le cadre des Couronnes Invest 2023 organisées par l'AGEFI et obtenait le Label Transparence en matière de gestion et de communication financières.

Avec la volonté d'être toujours plus transparent dans notre information extra-financière, nous publions annuellement notre rapport ESG au titre de l'Article 29 de la loi énergie climat. Ce rapport est publié sur le site officiel du Groupe et accessible au public [ici](#) ou en scannant le QR code.



En parallèle, il est envoyé à tous nos contributeurs (sociétés de gestion, contreparties...) ainsi que leurs scoring ESG & Climat personnalisés, afin de leur donner la possibilité d'améliorer leurs performances futures.

Siège social
18, rue Édouard Rochet
69372 Lyon Cedex 08 - France
Tél : +33 (0)4 72 75 50 25

relyens.eu
in 



Relyens est le Groupe mutualiste européen de référence en Assurance et Management des risques spécialiste des acteurs du soin et des territoires. Pour sécuriser leur activité et garantir la qualité des services délivrés aux patients et citoyens, Relyens les accompagne dans la maîtrise des risques liés à la délivrance du soin, à la gestion du capital humain ou à la cybersécurité. Il déploie une approche globale et unique combinant des solutions de pilotage, de prévention des risques et d'assurance. Le Groupe développe ses activités en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne, avec 1100 collaborateurs, et a enregistré 1 019,9 M€ de primes collectées et 581,4 M€ de chiffre d'affaires en 2022.

Relyens Mutual Insurance

Siège social : 18 rue Edouard Rochet - 69372 LYON Cedex 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)4 72 75 50 25 - www.relyens.eu

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes - Entreprise régie par le code des assurances - 779 860 881 RCS Lyon
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 82690051369 auprès du Préfet de région.

N°TVA Intracommunautaire : FR 79779860881



GRUPE MUTUALISTE EUROPEEN
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES